

Initiative des villes: Politique sociale: Investir dans l'éducation de la petite enfance est rentable
Éducation de la petite enfance – Contribution importante à l'égalité des chances

Berne / St-Gall, 29 avril 2010. **Dans une série de thèses qu'elle vient d'adopter, l'Initiative des villes: Politique sociale relève l'importance et l'utilité de l'éducation de la petite enfance. Tous les enfants en âge préscolaire peuvent en profiter, quand bien même l'encouragement précoce est surtout utile aux enfants issus de familles socialement défavorisées. Car l'éducation de la petite enfance leur offre les chances d'un meilleur départ dans leur scolarité et pour leur formation. Cet avantage, finalement aussi économique, doit valoir auprès de la Confédération, des cantons ainsi que des villes et des communes des investissements plus élevés.**

L'éducation de la petite enfance est pour de nombreuses villes suisses davantage qu'un terme politiquement à la mode en tant qu'elles pratiquent déjà depuis longtemps, sous différentes formes, l'encadrement des enfants en âge préscolaire: structures d'accueil de jour et groupes de jeux, avec programmes spéciaux de visites à domicile et de conseil aux parents. Les constats dans le domaine de la pédagogie précoce sont en effet irréfutables: plus un enfant est stimulé et encouragé tôt dans son développement personnel, meilleures sont ses chances de réussir ensuite à l'école et dans sa formation professionnelle. Des études montrent qu'il est possible si non de supprimer du moins de minimiser les handicaps de départ des enfants issus de familles socialement défavorisées si ces enfants peuvent bénéficier très tôt d'une stimulation générale et ludique, par exemple dans une structure d'accueil de jour.

Confédération, cantons, villes et communes doivent investir davantage

En matière d'éducation de la petite enfance, la Suisse si située à la traîne, loin derrière certains pays notamment scandinaves. L'Initiative des villes: Politique sociale exige donc aussi qu'on augmente les fonds investis dans ce domaine extrêmement important pour la politique sociale et la politique de la formation. "L'éducation de la petite enfance doit être reconnue comme une tâche commune et financée conjointement par la Confédération, les cantons ainsi que les villes et les communes", demande ainsi l'association. Cela implique toutefois de redéfinir tout d'abord les compétences des trois niveaux institutionnels. Sur ce point, il existe déjà des programmes bien développés et des plateformes d'information. Pourtant, selon l'Initiative des villes: Politique sociale, l'échange entre la recherche et la pratique nécessite d'être encore favorisé et consolidé au niveau suisse.

Renforcer l'échange et le réseautage

Plusieurs villes ont déjà lancé des programmes pilotes d'éducation de la petite enfance. Mais les offres coexistent souvent de manière indépendante. Un meilleur réseautage entre les différentes offres permet également d'en améliorer l'efficacité. Et l'Initiative des villes: Politique sociale estime particulièrement important de garantir activement l'accès des familles défavorisées ou immigrées aux mesures en matière d'éducation précoce. Il s'agit évidemment de trouver par ailleurs des modes de financement qui permettent également aux enfants issus de familles économiquement faibles de profiter de ces mesures.

Éducation de la petite enfance – Contribution importante à l'égalité des chances.

~~Éducation de la petite enfance~~ — Thèses et exigences de l'Initiative des villes: Politique sociale. www.initiative-villes.ch

Renseignements complémentaires:

- **Edith Olibet**, conseillère municipale, directrice de la Formation, des Affaires sociales et des Sports, Berne, tél. 031 321 72 85
edith.olibet@bern.ch
- **Nino Cozzio**, conseiller municipal, directeur des Affaires sociales, St-Gall, tél. 071 224 56 35
nino.cozzio@stadt.sg.ch